Zurich, le 31 mars 2024

**Communiqué de presse**

*Volume: env. 7800 caractères pour le texte, y compris chapeau, sous-titres et espaces; hors titre, encadré à propos d’Energie-bois Suisse et légendes*

Titres proposés

**Monitoring du bois-énergie: utiliser à bon escient une ressource précieuse**

**Utilisons le bois-énergie avec efficacité et intelligence**

**Le bois-énergie inutilisé n’est plus disponible à volonté**

**Au vu d’une demande en bois-énergie fortement accrue, les Suisses sont de plus en plus nombreux à se préoccuper des réserves futures disponibles dans nos forêts. L’Office fédéral de l’environnement OFEV a chargé Energie-bois Suisse d’élaborer l’étude de monitoring sur le bois-énergie 2023, ce dans le but d’élucider la consommation actuelle, les potentiels inexploités, la consommation future de nouveaux projets, ainsi que les meilleures stratégies d’utilisation.**

Andreas Keel, directeur d’Energie-bois Suisse et auteur de l’étude de monitoring bois-énergie, tient à préciser d’emblée: «En dépit de tous les mauvais augures, l’approvisionnement en bois-énergie était assuré partout et à tout moment ces trois derniers hivers, sans excès de prix.» Si les prix du bois-énergie ont augmenté, leur hausse est restée nettement en-deçà de celle des prix du mazout, du gaz et de l’électricité. Les programmes de soutien des dernières années, et, plus récemment, la pandémie et la guerre en Ukraine, ont stimulé la demande en bois-énergie au point où elle a excédé l’offre dans certaines régions. Après des décennies, le marché dominé par la demande a virevolté pour se transformer en marché de l’offre. Le bois-énergie est devenu un point sur l’agenda de l’Approvisionnement économique du pays. «Nous avons discuté la mise en place de réserves obligatoires pour les pellets, ainsi que la question de la disponibilité régionale des bûches, des plaquettes forestières et des granulés. Le mandat que nous avons obtenu nous a permis d’établir un rapport 2023 sur le monitoring du bois-énergie, de répondre à ces questions et de créer les bases pour un développement ordonné du marché au cours des prochaines années», explique Andreas Keel. Le rapport est consacré à trois groupes de questions.

1. Quelles quantités de bois-énergie utilisons-nous aujourd’hui, de quelles sources proviennent-elles et quels sont les assortiments exploités? Les sources sont les forêts, l’aménagement paysager, l’industrie de transformation du bois et le bois usagé. Les assortiments incluent le bois en bûches, les plaquettes forestières et les pellets.
2. Combien de bois-énergie supplémentaire pourrions-nous utiliser sans concurrencer les assortiments de qualité supérieure, sans surexploiter la forêt et sans devoir importer des quantités considérables?
3. Combien de bois sera requis pour approvisionner les projets concrets en planification et les idées de projets connues?

Le monitoring bois-énergie 2023 met également en lumière des facteurs tels que les conditions climatiques, énergétiques, politiques et économiques, qui influent sur le prix et, par-là, sur les volumes et assortiments de bois mis à disposition.

**De grandes différences entre les régions suisses**

L’étude de monitoring fournit des chiffres détaillés pour tous les cantons. On constate des différences notables: dans certains cantons, la consommation dépasse d’ores et déjà le potentiel disponible. D’autres possèdent encore une bonne marge de manœuvre. Ce fait devrait se répercuter sur la répartition et l’envergure des nouveaux projets au bois-énergie. En effet, il paraît peu utile de construire de nouvelles installations dans les régions qui exploitent davantage de bois-énergie qu’elles n’en disposent. Une stratégie intelligente permettra d’éviter les longs transports et les pénuries dans les situations extrêmes. «Nous devons nous attendre à ne plus pouvoir compenser une pénurie éventuelle tout simplement en important du bois de l’étranger, car, dans le cadre de la transition énergétique, les autres pays vont avoir eux aussi besoin de leur bois», observe Andreas Keel. Pour toute la Suisse, la consommation et le potentiel des assortiments bois se présentent comme suit:

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Source de bois-énergie** | **Consommation 2022** | | **Potentiel total** | | **Potentiel restant** | |
| [m3/a] | [GWh/a] | [m3/a] | [GWh/a] | [m3/a] | [GWh/a] |
| Bois de forêt | 2 607 500 | 7 118 | 3 479 300 | 9 498 | 871 800 | 2 380 |
| Bois paysager | 326 700 | 892 | 456 800 | 1 247 | 130 100 | 355 |
| Résidus de bois | 1 383 300 | 4 049 | 1 483 300 | 4 049 | - | - |
| Bois usagé | 1 082 600 | 2 955 | 1 364 300 | 3 725 | 281 700 | 770 |
| **Total** | **5** **500** **100** | **15** **015** | **6** **783** **700** | **18** **520** | **1** **283** **600** | **3** **505** |

Avec presque 900 000 m3, nos forêts offrent toujours le plus grand volume de bois supplémentaire exploitable. Le potentiel total du bois de forêt, du bois paysager et des résidus de bois se situe à 1,28 million de m3. Andreas Keel: «Ce potentiel augmente lorsqu’on utilise le bois-énergie avec davantage d’efficacité. Le bois disponible aujourd’hui est donc suffisant pour réaliser tous les projets et idées de projets actuels. Cependant, il faut veiller à prioriser les canaux de vente, car certaines applications sont moins utiles», souligne-t-il. Ce point de vue est d’ailleurs soutenu par les milieux politiques.

**Définir des priorités: le postulat du conseiller national Roger Nordmann**

Dans son postulat «Nordmann» déposé le 23 janvier 2024, la Commission de l’environnement, de l’aménagement du territoire et de l’énergie du Conseil national charge le Conseil fédéral de proposer une stratégie pour optimiser l’utilisation de la ressource bois en Suisse, avec en particulier les aspects suivants :

1. Augmentation et rationalisation de l’exploitation de la ressource bois en Suisse, dans le respect du droit forestier et de la biodiversité.
2. Optimisation de l’utilisation du bois, au plan géographique, technologique et saisonnier, avec l’objectif de pouvoir couvrir davantage de besoins, notamment en chauffage. Il s’agit de mettre l’accent sur trois points essentiels: premièrement, les systèmes duaux de chauffage à distance employant en été et à l’entre-saison d’autres sources de chaleur, comme pompes à chaleur ou installations solaires thermiques ; deuxièmement, la promotion du développement des centrales de cogénération au bois ; et troisièmement, des incitations directes à améliorer l’efficacité énergétique des bâtiments qui possèdent déjà des systèmes de chauffage à bois.

Concrètement, cela signifie que la première priorité sera accordée aux mesures d’augmentation de l’efficacité et à l’exploitation décentralisée par les petites et moyennes installations d’une puissance maximum de 5, voire de 10 MW dans des cas particuliers (centrales de cogénération). Il convient d’éviter les installations de très grande taille (de plus de 10 MW de puissance), car elles augmentent les distances de transport du bois et présentent des risques cumulés. La puissance des chauffages à pellets ne devrait pas dépasser les 1000 kW. «Grâce aux discussions que nous menons depuis 2021 dans le contexte des stratégies d’utilisation et du monitoring, plusieurs idées de très gros projets ont heureusement été abandonnées depuis, ou réduites de manière significative», résume Andreas Keel. Quant aux démarches d’optimisation, ses prévisions sont elles aussi très concrètes: «A moyen et à long terme, une efficacité accrue et des optimisations permettront de réduire la consommation de bois des chauffages existants et réseaux de chaleur urbains de 10% à 15%. Ces mesures pourraient <libérer> entre 0,3 et 0,5 million de m3 de bois pour des applications supplémentaires. Une intégration intelligente de sources d’énergie additionnelles – telles que le photovoltaïque / les pompes à chaleur ou les installations solaires thermiques – avec les installations existantes permettrait de réduire encore davantage la consommation de bois, notamment pendant le semestre d’été, et ce de l’ordre de 0,5 million de m3. Cette démarche porterait le potentiel exploitable du bois pour les chauffages supplémentaires à environ 2 millions de m3.» Nous disposons donc effectivement d’une bonne marge de manœuvre et le bois-énergie sera capable d’apporter une contribution importante à la transition énergétique au cours des prochaines années.

**A propos d’Energie-bois Suisse**

Depuis 1979, l’association professionnelle Energie-bois Suisse assure un service professionnel d’information et de conseil et s’engage pour une utilisation accrue de la «chaleur issue de la forêt» auprès des autorités et des décideurs. [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch)

*Auteur:*

*Christoph Rutschmann*

*Pour le compte de*

*Energie-bois Suisse*

*Neugasse 10*

*8005 Zurich*

*Tél.: 044 250 88 11*

*info@holzenergie.ch*

***Photos***

|  |  |
| --- | --- |
|  | ***Légende:***  *Le monitoring bois-énergie en Suisse: utiliser le bois-énergie à bon escient*  *Source: Christoph Rutschmann, Energie-bois Suisse* |
|  | ***Légende:***  *Andreas Keel, Energie-bois Suisse: «L’approvisionnement est garanti en tout temps.»*  *Source: Christoph Rutschmann, Energie-bois Suisse* |